



HAL
open science

Philippe de Vigneulles et les inscriptions latines de Metz

Jeanne-Marie Demarolle

► **To cite this version:**

Jeanne-Marie Demarolle. Philippe de Vigneulles et les inscriptions latines de Metz. Chancels, 2021.
hal-03545193

HAL Id: hal-03545193

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03545193>

Submitted on 27 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PHILIPPE DE VIGNEULLES

et les inscriptions latines de Metz

Jeanne-Marie Demarolle

Epigraphiste avant l'heure Philippe de Vigneulles (1471-1528) ? Non certes, mais s'il n'a pas été le premier historien messin à s'intéresser aux vestiges antiques¹ de *Divodurum/ Metz*, il est bien le premier à avoir transmis le dessin d'une inscription antique retrouvée dans la cité. On sait ce que l'histoire de Metz doit à la *Chronique*² du marchand chaussetier (**fig. 1**). On sait moins que les historiens du monde romain lui sont redevables d'une célèbre inscription exploitée par les spécialistes du monde romain bien au-delà de la seule Gaule mosellane. Le témoignage du chroniqueur s'avère d'autant plus précieux que l'inscription est aujourd'hui perdue.

Des événements au document

Philippe de Vigneulles signale à deux reprises des découvertes archéologiques fortuites mais s'attache une seule fois de près à une inscription.

Une première découverte en 1513

Pendant l'été³, trois ou quatre maisons établies rue Dessus le mur en Haute Saulnerie, près des Récollets, s'effondrent. Accident assez banal à l'époque dans toute ville médiévale mais ce qui l'est moins c'est la mise au jour, les maisons étant installées sur les « vieux murs », des fondations



Fig. 1

Ph. de Vigneulles rédigeant sa *Chronique*.

Bruneau, t I, hors texte.

1 CHAZAN M., « Les historiens messins du Moyen âge et les monuments civils de leur passé », dans S. DE BEAUNE (dir.), *Écrire le passé. La fabrique de la préhistoire et de l'histoire à travers les siècles*, Paris, CNRS éd., 2010, p. 135-148 (et particulièrement p. 144-146 pour Ph. De Vigneulles).

2 BRUNEAU Ch., *La Chronique de Philippe de Vigneulles, I-IV*, Metz, Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, 1927-1933.

3 BRUNEAU, t. IV, p. 158-159.



Fig. 2

Un exemple de stèle funéraire trouvée à Metz comparable à celles décrites par Ph. de Vigneulles en 1513.

© Laurianne Kieffer Musée de la Cour d'Or-Metz Métropole

mêmes de l'enceinte. Faites de « vieille antiquaille », « de grosse pier de tailles platte et cairée » celles-ci ont de quoi susciter l'étonnement. Aussi le chroniqueur en livre-t-il une description précise qui permet d'identifier des stèles funéraires gallo-romaines : les défunts apparaissent « avec leurs abis » et tiennent en main des attributs « de diverse forme et semblance » liés à leur profession ou à leur genre (**fig. 2**). De fait, ces stèles qui fournissaient un matériau tout prêt avaient été, selon l'habitude, utilisées en remploi au moment de la construction du mur à la fin du III^e siècle. À de nombreuses reprises dans l'histoire de la ville ont eu lieu de semblables découvertes, par exemple en 1973-1974. Alors, de même qu'en 1513, la construction du Centre Saint-Jacques mit au jour les fondations antiques faites de monuments funéraires gallo-romains.

Du décor figuré Ph. De Vigneulles passe ensuite aux inscriptions, « tout autour d'ycelle ymaige estoient plusieurs ancienne lettre rommaine escriptes » mais il ne peut que signaler leur existence. En effet, il ne sait pas le latin et ceux qui ont tenté de déchiffrer les lettres ont été mis en échec : « lesquelles nul ne pouoit lire pour leur anciennetés, et n'y avoit causy homme qui sceût entendre que ycelle lettre vouolloient dire ne signifier ». Il ne donne aucun texte.

La mise au jour de l'inscription des nautes en 1522

Il en va tout autrement une dizaine d'années plus tard. En septembre 1522, moins de six mois après que les Messins aient admiré à Pâques leur cathédrale enfin terminée, la construction hors de la ville de l'église de Saint-Privat aux Champs entraîne une nouvelle découverte

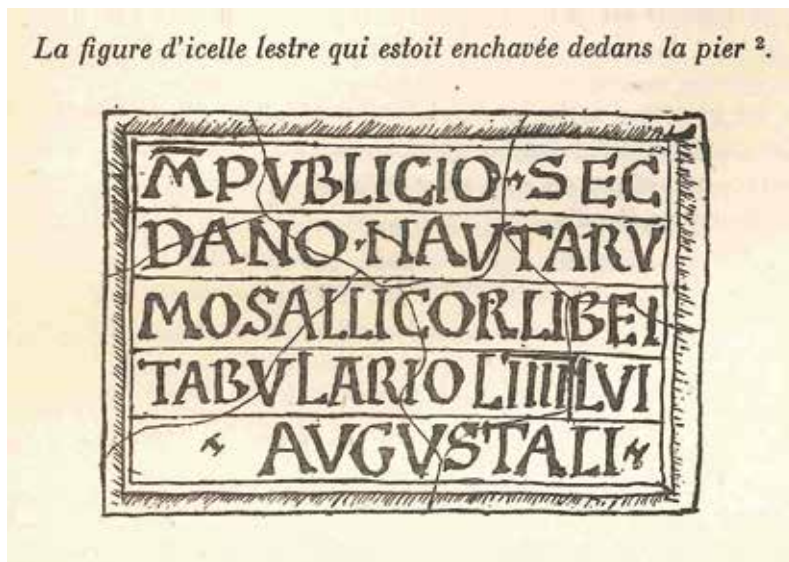
antique⁴. Laissons la parole au chroniqueur, animé d'une grande curiosité intellectuelle : on exhuma « une lairge et longe pier, en manier d'une couverture de quellequez anciens tombeaux ». La pierre, qui avait été retaillée, était donc fragmentaire et ne comportait aucune représentation sculptée mais l'inscription retient l'attention du chroniqueur.

**Ph. De Vigneulles,
un observateur attentif**

Il s'intéresse d'abord au contexte de la découverte en notant trois précisions importantes : la pierre se trouvait à une grande profondeur, elle a été brisée (« elle fut desrompue ») au moment de la mise au jour et enfin il s'agissait « d'une grosse roiche ». Il en vient à la présentation du champ épigraphique soigneusement délimité par « un grant bour et une mollure », ce qui est signe de qualité. Dans un premier temps il ne donne pas le détail du texte – nous avons vu qu'il ne sait pas le latin –, « estoient escriptes ces lettres ycy, en très ancienne fasson ». Il fait beaucoup mieux ! Il insère un dessin assorti d'une légende, « la figure d'icelle lestre qui estoit enchavée dedans la pier » (fig. 3).

Ce dessin correspond bien au texte, puisque les lignes de fracture de la pierre mentionnées y sont indiquées. Il révèle aussi que Ph. De Vigneulles a relevé des détails

caractéristiques de l'épigraphie latine : il a en effet reproduit les quatre lignes de guidage utilisées par le graveur pour la mise en page des caractères, il a correctement placé, à mi-hauteur entre les mots, les points séparatifs aux lignes 1, 2 et 5 et il a bien centré la dernière ligne, ainsi mise en valeur conformément aux usages. Le chroniqueur a manifestement vu la trouvaille⁵. Toutefois, il semble aussi avoir quelque peu « embelli » la réalité, puisque les caractères sont très nets. Il a pourtant lui-même noté au moment de la mise au jour qu'on ne les voyait pas « parfaitement ». Le dessin a vraisemblablement été exécuté après coup, une fois le texte déchiffré. Il correspond à une inscription d'une certaine qualité par le tracé des caractères même si le dessin n'est pas toujours tout à fait exact. Peut-être influencé par les abréviations utilisées dans les manuscrits et dans les épitaphes l'auteur a surmonté de



La figure d'icelle lestre qui estoit enchavée dedans la pier².

Fig. 3

Dessin de l'inscription.

Bruneau, t. IV, p. 435.

(Illustration en attente de réouverture bibliothèque)

4 Depuis lors Saint-Privat a été rattaché à Montigny en 1809 et l'église, située, à la hauteur de la rue du général Franiatte et de la rue des Volontaires a disparu.

5 Sans doute à l'hôtel de Heu, par l'intermédiaire du chanoine de la cathédrale de Metz Arnoul Tierry, bibliophile, parrain tout à la fois de Nicolas de Heu et du premier enfant né du deuxième mariage de Ph. de Vigneulles, mariage « arrangé » par Arnoul Tierry. Voir sur Nicolas IV : J.-C. BLANCHARD, « Le patriciat messin et l'histoire », dans M. CHAZAN et G. NAUROY (dir.), *Écrire l'histoire à Metz au Moyen Âge*, Berne, Peter Lang, 2011, p. 33-355 (ici p. 338).

barres horizontales (tildes) le M à l'initiale, le V à la fin de la ligne 2 et les quatre IIII de la ligne 4. Philippe signale qu'au moment de la mise au jour on ne savait ni reconnaître ni interpréter les lettres. Mais nous ne sommes plus en 1513 ! Cette fois, la découverte attire l'attention de lettrés messins ouverts aux idées de la Renaissance. Autour de l'humaniste Corneille Agrippa qui séjourna dans la cité en 1518-1520⁶ s'était formé un cercle ouvert aux courants de l'humanisme où se côtoyaient des curés et des membres des grands lignages tels les Heu.

Une réunion de « scientifique personne »

L'événement provoque une réunion érudite où se distinguent le curé de Sainte-Croix, Jean Rougier dit Brennonius et le jeune patricien, Nicolas de Heu (Nicolas IV, 1494-1547)

(fig. 4). Ce dernier, inscrit à l'université d'Heidelberg en 1509, revenait alors d'un voyage à Jérusalem entrepris en 1520. Épris d'antiquités, il s'est employé tout au long de sa vie à réunir une belle collection de « médailles » mais aussi d'inscriptions romaines. Quant à Jean Rougier, lors de la violente répression qui frappa les suspects de « luthéranie »

en 1525 il fut arrêté⁷. Tous deux bien que « grant clerc et bien fondés en plusieurs sciences »⁸ ont néanmoins eu de la peine à déchiffrer le texte et à en donner une lecture. Elle est reprise par Philippe de Vigneulles et inspire manifestement son dessin. En fait, Jean Rougier et Nicolas de Heu n'ont commis que deux erreurs de transcription qui, on ne s'en étonnera pas, entraînent des erreurs d'interprétation. En effet, à la ligne 1 ils restituent l'adjectif LIBERO (libre) au lieu du substantif LIBERTO (affranchi) écrit en abrégé ; à la ligne 4 ils voient deux L au lieu des deux hastes verticales II qui autorisent à lire IIIIII VIR, la mention d'une charge religieuse, le sévirat.

Dans ces conditions Philippe de Vigneulles restitue bien le nom du personnage « Marque Publicien le Secondien », (l'abréviation du M surmonté d'un tilde a été correctement résolue en Mairque, soit Marcus) mais rapporte les hésitations que suscite l'abréviation SEC : signifie-t-elle « le Second » ou indique-t-elle un lieu d'origine ? Il passe ensuite à la référence aux « nestoniers de la Moselle » (mais Marcus Publicius n'est pas lui-même naute, contrairement à ce qu'il écrit) et à une fonction financière (« le recevoirs ») mais la faute de lecture de la quatrième ligne fait voir dans le personnage un receveur « impérial ». À partir de là, souhaitant exalter la « noble et fameuse cité de Metz », le chroniqueur attribue à la ville une grande importance dans l'administration fiscale puisqu'il place là le siège du receveur des tributs versés par toutes les provinces des Gaules. Cette extrapolation flatte manifestement l'orgueil urbain. La réalité est quelque



Fig. 4
Nicolas de Heu.
Chancels 2020, p. 85.

- 6 BRASME P., « Février 1518-février 1520. Henri Corneille Agrippa (1486, Cologne-1535, Grenoble) », dans G. NAUROY et C. PIGNON-FELLER (dir.), *Metz au miroir des écrivains*, Metz, Paraiges, 2019, p. 91-94. Au cours de ce séjour il a combattu l'Inquisiteur, soutenu les thèses de Lefèvre d'Étaples et il s'est rendu célèbre en qualifiant la ville de « marâtre aux belles lettres et à toute vertu ». Voir l'étude capitale d'A. PROST, *Les sciences et les arts occultes au XVI^e siècle. Corneille Agrippa, sa vie et ses œuvres*, Paris, Champion, 1881, I, p. 287-398.
- 7 BRUNEAU, t. IV, p. 538. La lecture et la diffusion des écrits de Luther avaient été officiellement interdites à Metz en août 1525.
- 8 TRIBOUT DE MOREMBERT H., *La Réforme à Metz*, I, *Le luthéranisme 1519-1552*, Nancy, Annales de l'Est, 1969, p. 13-20. Nicolas de Heu s'intéressait aussi à l'astrologie.

peu différente⁹ mais elle n'enlève rien à l'intérêt du témoignage de la chronique et du document.

Une inscription d'un grand intérêt socio-économique

L'inscription, rédigée conformément aux usages juridiques et sociaux très codifiés introduits par Rome dans toutes les provinces conquises, est consacrée à « Marcus Publicius Secundanus, affranchi des nautes de la Moselle, caissier, sévir augustal ». Elle comporte d'abord l'identité du personnage constituée de trois éléments son prénom, son nom de famille et son surnom suivie de son statut juridique : Marcus Publicius Secundanus est un affranchi des « nautes de la Moselle », association professionnelle de bateliers assurant le transport des marchandises sur les voies d'eau ; sa profession, caissier, est mentionnée ensuite ; en dernier est indiquée une fonction religieuse, élément de prestige qui vaut aucaissier quelque rayonnement social. Marcus Publicius Secundanus est dit « sévir augustal » : il appartient donc à une « confrérie » de six membres. Largement recrutée parmi les affranchis, elle participe au culte rendu à Metz à l'empereur et à sa famille. Cette charge oblige les sévirs à organiser à leurs frais des fêtes, des banquets et laisse à penser que Marcus Publicius Secundanus a de la fortune. C'est souvent le cas des affranchis et nous savons qu'à Metz ce sont aussi des sévirs qui ont financé le nymphée, le bassin où aboutissait l'aqueduc de Gorze à Metz. Si son statut d'affranchi, c'est-à-dire d'ancien esclave, ne permettait pas à Marcus Publicius d'appartenir à l'élite des notables de *Divodurum*, sa charge religieuse lui conférait une relative importance. L'inscription, en mentionnant la profession de Marcus Publicius Secundanus (caissier des nautes de la Moselle) souligne aussi

l'activité commerciale de la Moselle et de Metz.

Les nautes, regroupés en puissantes associations, des « collèges » selon modèle romain, assurent le transport fluvial des marchandises. Or, une grande partie des marchandises, et en particulier les produits pondéreux empruntent les cours d'eau. Les grands axes fluviaux le Rhône, la Saône, la Loire ont chacun leur collège de nautes. Le collège le plus célèbre est celui des nautes parisiens qui fit ériger en l'honneur de l'empereur Tibère un haut pilier décoré d'effigies de dieux gaulois et de dieux romains. Metz tire profit de sa situation sur l'axe vital qui relie par le Rhône, la Saône, la Moselle la Méditerranée au Rhin. Là stationnent les légions romaines qui nécessitent des approvisionnements réguliers. Le collège des nautes de la Moselle joue de ce fait un rôle considérable.

Les quelques lignes mises au jour en 1522 sont d'une grande richesse documentaire pour l'histoire messine, tant pour la période romaine que pour l'époque où vit le chroniqueur.

Elles sont tout à fait représentatives de l'empreinte de Rome à *Divodurum*/Metz sous le Haut-Empire : la mise en forme codifiée de l'inscription, la présence dans la cité d'affranchis dans une position intermédiaire entre les esclaves et les hommes libres, la mise en place de « collèges » à finalité professionnelle (les nautes) et religieuse (les sévirs augustaux), l'organisation du culte impérial, sans parler bien entendu du latin, en donnent autant d'exemples concrets.

Elles sont tout aussi représentatives du profond engouement pour l'Antiquité, au sein des humanistes et patriciens de Metz. Mais cet intérêt qui ne se limite pas aux textes anciens entraîne l'appropriation des découvertes, hors de leur contexte. En 1513, aussitôt retrouvées, les stèles avaient servi à décorer les façades des maisons¹⁰. Il en fut de même en 1522. Le

9 Si l'inscription est vraisemblablement funéraire, il est toutefois impossible de le prouver en l'absence de l'invocation aux Mânes abrégée sous la forme DM.

10 BRUNEAU, t. IV, p. 159 : « Mais d'icelle imaigne en furent la plupart prinse et levée [...] et emmurée es mur des dite maison par devient, comme encor aujourd'ui ce moustre ».



Fig. 5

**L'hôtel de Heu,
19-21 rue de la Fontaine.**

Cliché Ch. J.

jeune écuyer Nicolas de Heu, s'empara de la pierre. Une fois les fragments jointoyés, il la fit mettre « pour memor perpetuelle » dans une courette de l'hôtel familial rue de la Fontaine (**fig. 5**). Considérablement agrandi et remanié au siècle précédent par le grand-père du jeune Nicolas cet hôtel passait, aux yeux de Philippe de Vigneulles lui-même, pour la « plus belle maison de Metz ». Y placer un vestige gallo-romain authentique¹¹ affichait la culture, la puissance et la prestigieuse ancienneté du lignage. L'inscription aurait été ensuite transportée à Ennery, possession seigneuriale des Heu¹². De son côté Ph. de Vigneulles, qui s'inscrit dans une longue suite d'auteurs messins sensibles aux ves-

tiges gallo-romains présents dans la ville, a droit à toute la gratitude des historiens, puisque la pierre est malheureusement perdue. Dans ces conditions l'apport fondamental du chroniqueur à la connaissance des inscriptions latines de Metz c'est son dessin qui livre une information de qualité. Grâce à lui la lecture restituée par Jean Rougier et Nicolas IV de Heu et conservée dans la mémoire historiographique messine a pu être amendée plus de deux siècles plus tard par dom Jean François et dom Nicolas Tabouillot, les deux Vannistes auteurs de l'*Histoire de Metz*.

11 CHAZAN M., « *L'Épitome gestorum Metensium* d'Antoine Esch », dans J.-M. DEMAROLLE (dir.), *Frontières (?) en Europe occidentale et médiane de l'Antiquité à l'an 2000*, Metz, Acte du colloque de l'Association interuniversitaire de l'Est, 9-10 déc. 1999, (CRUHL, 22), 2001, p. 201-228 (ici n. 24, p. 206-207). Antoine Esch qui rédige dans les années 1520 un *Épitome gestorum Metensium* indique que Nicolas de Heu conservait des inscriptions antiques.

12 TOUSSAINT M., *Metz à l'époque gallo-romaine*, Metz, Imp. Even, (ASHAL, 49), 1948, p. 37 renvoie à un article de Ch. ABEL : « Recherches historiques sur les origines de la commune de Metz », *MAM*, 1858-1859, p. 344-345, la pierre y aurait été dessinée. Mais cet article ne comporte aucun dessin. Nous n'avons pas non plus trouvé de dessin dans les archives de Charles Abel conservées à la Bibliothèque Médiathèque de Nancy (BmN, Ms 946). Les Bénédictins ne font que reprendre le dessin de Ph. de Vigneulles. Avait-on déjà perdu la trace de la pierre ?